



CÉGEP RÉGIONAL
de LANAUDIÈRE
à Joliette

DÉPARTEMENT DE MUSIQUE

Cahier de préparation pour audition

Musique

Techniques professionnelles
de musique et chanson

Double DEC

- *Sciences de la nature et musique*
- *Sciences humaines et musique*
- *Arts, lettres et communication et musique*



Table des matières

| | |
|--|----|
| <i>INTRODUCTION</i> | 3 |
| <i>LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES</i> | 4 |
| <i>L'ADMISSION</i> | 5 |
| <i>LES TESTS D'ADMISSION (description)</i> | 6 |
| <i>EXEMPLES DE TESTS</i> | 12 |
| <i>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</i> | 14 |

La musique au Cégep à Joliette

Au mois d'août 1979, le département de musique du Cégep de Joliette ouvre officiellement ses portes et accueille ses premiers étudiants et étudiantes. Il s'engage ainsi à prolonger la riche tradition musicale présente dans la région de Lanaudière, en préparant de jeunes adultes passionnés à poursuivre des études en musique.

À Joliette, le département de musique s'est bâti une solide réputation par la qualité et le dynamisme de ses enseignantes et enseignants, dont plusieurs sont reconnus pour leur engagement dans la vie musicale professionnelle au Québec.

Le département compte plusieurs locaux servant à l'enseignement et à la pratique instrumentale, une salle de concerts, un café étudiant utilisé pour les performances musicales, l'accès annuel à la réputée salle Rolland- Brunelle, un laboratoire informatique doté des principaux logiciels d'écriture, de séquences et d'édition, une salle d'écoute ainsi qu'un studio d'enregistrement équipé des dernières technologies et destiné à la réalisation de projets étudiants.

Deux programmes de musique sont offerts au Cégep : le programme préuniversitaire *Musique* (profil classique ou profil jazz-pop) d'une durée de deux ans et le programme *Techniques professionnelles de musique et chanson* (profil jazz-pop ou musique traditionnelle) d'une durée de trois ans.

Ces deux programmes partagent un tronc commun de deux ans durant lequel l'étudiante et l'étudiant sont formés aux matières suivantes : instrument principal, instrument complémentaire, théorie musicale, formation auditive, histoire de la musique, musique d'ensemble, technologies musicales, etc.

Trois double DEC sont également offerts soit *Sciences de la nature et musique*, *Sciences humaines et musique* ou *Arts, lettres et communication et musique*. Ces programmes permettent d'atteindre les objectifs du programme musique ainsi que ceux des autres programmes.

La troisième année du programme technique profil jazz-pop permet à l'étudiant et à l'étudiante de s'immerger dans un contexte d'apprentissage directement lié à la réalité du marché du travail. Cours d'arrangement, de repiquage et d'improvisation, travail en studio, réalisation de projets et d'un concert thématique, sont au nombre des matières et activités enseignées durant cette troisième année.

Une option unique au Québec est offerte à Joliette soit la musique traditionnelle. En effet, la musique folklorique occupant une place importante dans la région de Lanaudière, le département de musique offre depuis 1999 la possibilité pour les étudiantes et étudiants de choisir le profil musique traditionnelle.

Les enseignants et enseignantes

Accordéon

Réjean Brunet
Étienne Loranger

Basse électrique

Denis Labrosse
Benoit Ricard

Batterie

Martin Marcotte

Bois

Samuel Blais, saxophone
David Jomphe, hautbois
Anne-Marie St-Jacques, flûte traversière
Suzanne Tremblay, clarinette

Chant

Claudiel Callender, chant classique
Caroline Nadeau, chant jazz-pop
Cathy Sunderland, chant jazz-pop

Cordes

Éric Favreau, violon traditionnel
Annie Parent, violon et alto
Louise Trudel, violoncelle
Frédéric Vermette, contrebasse

Cuivres

David Carbonneau, trompette
Jean-Jules Poirier, cor
Robert Ellis, Trombone et tuba

Guitare

Gary Antonio, guitare classique
Éric Beaudry, guitare traditionnelle
Yves Bouchard, guitare électrique
Daniel Lacoste, guitare électrique
Daniel Mongrain, guitare électrique

Percussions

André Dufour

Piano

Marie-Claude Bilodeau, piano classique
Réjean Coallier, piano classique
Mariko Sato, piano classique
Philippe Drolet, piano jazz-pop
Pierre Grimard, piano jazz-pop

L'admission

Pour être admis ou admise, il faut s'inscrire via le site web sram.omnivox.ca avant le 1^{er} mars pour la session d'automne ou avant le 1^{er} novembre pour la session d'hiver.

La candidate ou le candidat est ensuite convoqué par téléphone à une audition durant laquelle différents tests sont administrés : théorie musicale, solfège, dictée et examen d'instrument. Après la correction des tests d'admission et la détermination du niveau de jeu instrumental, le candidat ou la candidate reçoit immédiatement une réponse à sa demande.

Quatre réponses sont alors possibles :

- admission au programme régulier;
- admission au programme régulier mais avec cours d'appoint (théorie musicale ou solfège-dictée)
- admission au cours de mise à niveau (pourrait ne pas être offert)
- refus

La mise à niveau en musique a pour but d'amener l'étudiant et l'étudiante possédant des aptitudes musicales jugées satisfaisantes lors de son audition, à rencontrer les exigences du niveau collégial. Elle permet de solidifier les acquis à l'aide de deux cours préparatoires : solfège-dictée et théorie musicale pour un total de trois périodes de cours par semaine. Une fois cette session préliminaire complétée avec succès, l'étudiant et l'étudiante peuvent faire leur entrée en première session du programme préuniversitaire ou technique. Ce cours pourrait ne pas être offert sans préavis.

Une personne ayant été acceptée au programme régulier mais présentant des lacunes en théorie ou en solfège et dictée se verra imposer l'un de ces deux cours d'appoint qu'il suivra parallèlement à sa première session dans le programme.

Les tests d'admission

TEST D'APTITUDES

Le candidat ou la candidate passe un test d'aptitudes (reproduction de formules rythmiques simples et identification de sons ascendants et descendants) qui permet d'évaluer s'il ou elle est apte à entreprendre des études en musique.

TEST DE THÉORIE MUSICALE

Le candidat ou la candidate répond à un questionnaire rédigé à partir des sujets suivants :

- La portée : notes sur la portée et lignes supplémentaires
- Clés (sol et fa)
- Figures de notes et silences jusqu'à la double-croche inclusivement
- Triolet de croches
- Altérations (dièse, bémol, bécarre, double bémol, double dièse)
- Figures pointées (jusqu'à la croche pointée)
- Syncopes et contretemps
- Liaison
- Compréhension des mesures 2/4, 3/4, 4/4, 6/8, 9/8, 12/8
- Ton et demi-ton (demi-ton diatonique et chromatique)
- Nom et qualification des intervalles
- Renversement et redoublement des intervalles
- Notion de tétracordes
- Nom des degrés de la gamme
- Armature des gammes majeures et mineures
- Formation des gammes majeures et mineures harmoniques
- Relation entre gammes majeures et relatives mineures
- Signes, termes de mouvement et de nuances

Références :

Y Danhauser, A., *Théorie de la Musique*, Éditions Henry Lemoine, Paris
Y Mayeur, E., *Manuel de Théorie Musicale*, Éditions M. Combre, Paris
Y Wharam, B., *Notions élémentaires de la musique*, F. Harris, Toronto

TEST DE SOLFÈGE

La candidate ou le candidat est invité à chanter des numéros de solfège construits à partir des notions suivantes :

- Mouvements mélodiques conjoints et disjoints
- Direction et grandeur des intervalles
- Courtes mélodies à 2, 3 ou 4 temps dans une tonalité (jusqu'à 2 dièses et deux bémols, sans modulation)
- Lecture rythmique comprenant des valeurs de notes et de silences jusqu'à la double-croche et le quart de soupir

TEST DEDICTÉE

Un enseignant ou une enseignante joue au piano des numéros de dictée que le candidat ou la candidate doit transcrire. Il ou elle devrait être en mesure de:

- reconnaître les notes jouées en mouvements conjoints et disjoints;
- d'identifier des motifs de gammes, les arpèges, les tons et les demi- tons;
- de reconnaître de façon visuelle et auditive des fragments rythmiques et des intervalles simples donnés (jusqu'à l'octave).

EXAMEN D'INSTRUMENT

Lors de l'examen d'instrument, la candidate ou le candidat rencontre un ou une spécialiste de son instrument et est invité à démontrer ses acquis techniques ainsi que sa sensibilité musicale. Voici les exigences :

- Exécution des gammes et des arpèges
- Deux pièces (peut inclure une étude) au choix, de caractère différent, tirées du répertoire de votre instrument
- Épreuve de lecture à vue

IMPORTANT

Le candidat ou la candidate doit apporter :

- Son instrument (sauf piano, clavecin et batterie)
- Ses partitions
- Sa piste d'accompagnement (s'il y a lieu)
- Un crayon et une efface

Le département fournira toute autre pièce d'équipement nécessaire (ordinateur, système de son, amplificateurs, micros, lutrins, etc.)

Exemples de tests de dictée

1. Complétez avec les notes manquantes (copie de l'enseignant)



(copie du candidat)



2. Identifiez le fragment entendu



Réponse: _____

3. Dictée complète



Exemples de tests de solfège

1. Chantez en do majeur



2. Chantez en fa majeur



3. Chantez les intervalles



Informations supplémentaires

Cégep régional de Lanaudière à Joliette
20, rue St-Charles sud
Joliette (Québec)
J6E 4T1

Téléphone : (450) 759-1661
Télécopieur : (450) 759-4455
Courriel : joliette@collanaud.qc.ca

Site web : <http://www.cegep-lanaudiere.qc.ca/college-joliette>

Isabelle Gagnon
Aide pédagogique individuelle
Tél : (450) 759-1661 poste 1157
Courriel : isabelle.gagnon@collanaud.qc.ca

Denis Labrosse
Coordonnateur
Tél : (450) 759-1661 poste 1144
Courriel : denis.labrosse@collanaud.qc.ca